1. Identification du produit et de l'entreprise

- **Nom du produit :** Décorations à Planter en Bois Grenouilles, 7,5 cm, Lot de 12
- **Fabricant/Importateur :** IGB-Gruppe GmbH
- **Adresse :** DE 45894 Gelsenkirchen , Erlestraße 95
- **Contact :** info@igb-gruppe.de

2. Description du produit

- **Utilisation prévue :** Objets de décoration pour les occasions estivales, décoration intérieure et extérieure ainsi que créations florales.
- **Composition du matériau :**
 - **Matériaux :** bois, plastique (par exemple PE, PP), céramique, verre, métal, textiles, papier ou matériaux naturels (par exemple coquillages, rotin).
 - **Surfaces :** teintes, peintes, enduites ou décorées (par exemple paillettes, motifs, imprimés).
 - **Additifs :** peintures, adhésifs, cordons, rubans ou applications textiles.

3. Dangers potentiels

- **Risque d'incendie :** Les matériaux naturels, les textiles, le papier et les pièces en plastique sont hautement inflammables.
- **Risque de coupures ou de perforations :** Des éléments en verre, en métal ou en céramique brisés peuvent entraîner des blessures.
- **Risque d'étouffement :** Les petits éléments décoratifs, rubans ou applications peuvent être avalés par les enfants ou les animaux domestiques.
- **Stress mécanique :** les décorations plus lourdes peuvent tomber et causer des blessures.
- **Exposition aux produits chimiques :** Les peintures, vernis ou adhésifs peuvent provoquer des irritations lorsqu'ils entrent en contact direct avec la peau.

4. Consignes de sécurité

4.1 Consignes générales de sécurité

- **Tenir à l'écart des enfants et des animaux domestiques, en particulier à proximité de petites pièces ou d'arêtes vives.**
- **Tenir à l'écart des flammes nues, des sources de chaleur et des sources d'ignition.**
- **Si vous avez des allergies connues, évitez tout contact direct de la peau avec les surfaces traitées.**

4.2 Remarques sur l'utilisation

1. Utilisez les décorations d'été uniquement à des fins décoratives.
2. Manipulez les matériaux fragiles avec précaution et placez-les en toute sécurité sur des surfaces stables.
3. Lors d'une utilisation en extérieur, faites attention à la résistance aux intempéries.
4. Vérifiez régulièrement les pièces desserrées ou endommagées pour éviter les blessures.
5. Évitez l'exposition à l'humidité, sauf si le produit est adapté à une utilisation en extérieur.

4.3 Instructions de stockage

- Conserver dans un endroit sec, frais et à l'abri de la lumière pour minimiser le vieillissement et la décoloration du matériau.
- Emballez les objets fragiles de manière résistante aux chocs et rangez-les en toute sécurité.
- Protéger les produits de l'humidité pour éviter la formation de moisissures.

5. Premiers secours

- **En cas de coupure ou de perforation :** nettoyer et désinfecter la plaie et consulter un médecin si nécessaire.
- **Si la peau est irritée par des peintures ou des revêtements :** Nettoyer soigneusement à l'eau et au savon.
- **En cas d'irritation des yeux due à de la poussière ou des particules :** Rincer immédiatement à l'eau claire et consulter un médecin.
- **En cas d'ingestion de petites pièces :** ne pas donner de nourriture ni de boisson et consulter immédiatement un médecin.
- **En cas d'inhalation de poussières :** assurer un apport d'air frais et consulter un médecin si les symptômes persistent.

6. Mesures de lutte contre l'incendie

- **Agents extincteurs appropriés :** CO_2, mousse, poudre, eau.
- **Mesures spéciales :** Porter une protection respiratoire car des fumées toxiques peuvent être produites lors de la combustion de peintures, vernis ou revêtements.

7. Stockage et transport

- **Stockage:**
 - Conserver au sec, à l'abri de la poussière et à l'abri de la lumière.
 - Empilez ou emballez les produits en toute sécurité pour éviter tout dommage.
- **Transport:**
 - Transportez les objets de décoration fragiles ou sensibles à l’abri des chocs.
 - Protéger les produits de l'humidité.

8. Instructions d'élimination

- **Élimination en fonction du matériau :**
 - Bois, papier et matériaux naturels : compostage ou déchets résiduels.
 - Pièces en plastique et en métal : Recycler conformément aux réglementations locales.
 - Objets enduits ou peints : déchets résiduels.
- **Matériaux d'emballage :** Recycler conformément aux réglementations locales.

9. Informations supplémentaires

- Pour plus de détails sur une utilisation en toute sécurité, consultez les instructions sur l'emballage du produit.
- Des questions ? Contactez-nous à info@igb-gruppe.de.